

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 février 2010

PERFORMANCE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE - (n° 2271)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 88

présenté par
M. Ciotti-----
ARTICLE 10

À l'alinéa 38, supprimer les mots :

« inquiétante ou suspecte ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.